

PROJET DE CONSTRUCTION ESPACE BRUYERES 2
92, avenue des Bruyères
69150 Décines-Charpieu



Descriptif technique sommaire

Octobre 2016



DESCRIPTIF TECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

MAITRE D'OUVRAGE

SCI 89, ESPACE BRUYERES
5, rue de l'Humilité
69003 LYON

MAITRISE D'ŒUVRE D'EXECUTION

RHONE FONCIER
5, rue de l'Humilité
69003 LYON

ARCHITECTE (conception)

ARCHIGROUP
BP N° 34
50 allée des Cyprès
69579 LIMONEST CEDEX

**BUREAU D'ETUDES DE MECANIQUE
DES SOLS ET FONDATIONS**

FONDASOL
58 avenue des Bruyères
69150 DECINES

BUREAU D'ETUDES BETON ARME

B.E.2.T.
49 avenue Marcelin Berthelot
38200 VIENNE

BUREAU DE CONTROLE

BUREAU VERITAS
4 Allée de Lausanne
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

BUREAU ENVIRONNEMENT

BET BURGEAP
19 rue de la Vilette
69425 LYON CEDEX 03

**COORDONNATEUR DE SECURITE
ET DE PROTECTION DE LA SANTE**

BUREAU VERITAS
16 chemin du Jubin
BP 26
69571 DARDILLY CEDEX



INFRASTRUCTURE

1. Fouilles

Décapage général du terrain, remblaiement plate-forme en tout-venant compris compactage et nivellement.

Fouilles en rigole ou en trou pour fondations et enlèvement des déblais aux décharges publiques ou réemploi sur site selon qualité des matériaux.

2. Fondations

Fondations nécessaires calculées selon les contraintes de la charpente et la nature des sols.

Réalisation de l'ensemble des fondations suivant plans des Ingénieurs béton armé approuvés par le bureau de contrôle VERITAS.

SUPERSTRUCTURE

1. Charpente métallique

Ferme en portiques encastrés pour recevoir couverture type étanchéité.

Charpente constituée de poteaux articulés en pieds sur platines pré-scellées. Traverses de portique avec renfort haut et bas. Jarrets de renforts. Pannes en IPE y compris liens et échantignolles. Chevêtres en toiture pour DEP exutoires et lanternaux. Contreventements de toiture en cornière. Stabilité longitudinale en croix de Saint-André ou portique de stabilité selon les cas.

Surcharges climatiques suivant normes.

Protection charpente par une couche de peinture laque anti-rouille gris RAL 7016

Hauteur libre sous portique : 6,00 m environ.

Plancher étage : dalle béton coulée sur plancher collaborant. Trémie pour escalier.

2. Couverture - isolation - étanchéité

Type étanchéité bicouche : bac d'étanchéité 75/100 laqué fixé par clous sur les pannes, 150 mm d'isolant laine de roche avec fixation à rupture thermique, 1^{ère} couche fixée mécaniquement et soudée au joint, 2^{ème} couche granulée soudée en totalité sur la 1^{ère} couche.

Relevé périphérique : costière en tôle galvanisée, équerre de renfort, relevé chape aluminium.



Descentes d'eaux pluviales en PVC diamètre suivant étude, coude et rallonge pour raccordement sur réseau extérieur. Mise en place de protection acier Ø 193 mm en pied de descente, hauteur 2,00 m.

Lanternaux fixes : Eclairage zénithal par lanterneaux fixes (2 par lot) polycarbonate 10 mm, 4 parois classe M1, 1200 joules, costière métallique isolée, grille galvanisée en sous face. Dimension 3,00 m x 2,00 m.

Exutoire de fumée dans lot C3, 1,70 m x 1,70 m (surface activité supérieure à 300 m²) selon normes. Lanterneau certifié CE à fonctionnement pneumatique et asservissement CO2 + coffret de commande. Costière en tôle galvanisée isolée. Capot en polycarbonate alvéolaire 10 mm, 4 parois, classe M1, 1 200 joules.

Désenfumage escalier : Passadôme en toiture de 1,00 x 1,00 m en haut de la montée d'escalier de chaque partie bureaux. Costière isolée (isolation renforcée). Capot en polycarbonate alvéolaire 10 mm, 7 parois – classe M1 – 1200 joules. Système de fermeture cadénassable – grille antichute laquée blanc -

Sécurité toiture assurée par potelets galvanisés fixés en divers points de la toiture pour arrimage de harnais de sécurité et stop chute.

3. Bardage horizontal

Bardage type double peau horizontal sinusoïdal petites ou moyennes ondes au choix de l'architecte. Plateau intérieur épaisseur 75/100 laqué, posé horizontalement. Isolation laine de verre 130 mm type Cladipan ou Rockbardage. Ossature intermédiaire en tôle galvanisée fixée sur les plateaux. Tôle de bardage 75/100 laquée posée horizontalement.

Revêtement de finition sur la face exposée ton gris – réf couleur : RAL à définir. Revêtement PVDF ou 35µ.

Points spéciaux comprenant :

Couvertines sur charpente, couvertines sur mur avec pattes de réglage, bavette basse sur maçonnerie ou ouverture, angles de façades, jambages et habillage en sous face des ouvertures, appui de châssis.

4. Façades

Façades partie bureaux et locaux d'activités traitées selon projet de l'architecte.

ACTIVITE

1. Murs séparatifs

Murs séparatifs coupe feu 2 heures entre chaque lot en maçonnerie d'agglomérés de béton de 0,20 m creux chaînés et raidis selon nécessité technique, revêtus d'une couche de peinture acrylique blanche.



2. Soubassement des façades en bardage

Murs en maçonnerie d'agglomérés de béton de 0,20 m creux, hauteur 0,90 m.

3. Dallage

Sur hérisson tout-venant compacté de 0,30 m d'épaisseur, forme béton épaisseur 15 cm avec treillis soudés, chape incorporée anti-poussière, anti-usure, traitée au quartz, teintée gris anthracite dans la masse, produit de cure, seuils sur portails. Charge au sol : 3 tonnes/m².

4. Portail

Type "sectionnelle" à panneaux articulés, double paroi, isolé, laqué gris métallisé 9006, H 4,20 m x L 3,00 m. Manœuvre électrique. Portes conformes à la norme EN 13241-1.

5. Portillon

Portillon d'accès à l'activité, isolé, tollé deux faces, serrure de sûreté à l'extérieur, serrure avec barre anti-panique à l'intérieur.

6. Electricité

Niveau d'éclairage des locaux : 150 lux environ par réglette étanche suspendue sur filin.

Projecteur extérieur LED étanche au-dessus des portails avec inter crépusculaire et horloge de commande.

7. Châssis vitrés

Ensemble vertical composé d'un grand châssis avec vitrage isolant SP 10/16/33.2 climaplust 1.0 gaz argon warm edge largeur 1600 mm surmonté de sept châssis dont le premier ouvrant à l'italienne avec vitrage isolant 4/16/4 climaplust 1.0 gaz argon warm edge.

8. Chauffage

Chauffage de la zone activité par chauffage gaz radiants basse température. Température : 12° par -10° extérieur.

Logette gaz à l'extérieur.

BUREAUX

1. Maçonnerie

Murs périphériques des bureaux (hauteur 3,00 m environ) en maçonnerie. Escalier béton armé pour accès des bureaux à l'étage.

Plancher étage : dalle béton coulée sur plancher collaborant.



2. Menuiseries extérieures

Menuiserie en aluminium à rupture de pont thermique coloris au choix de l'architecte conforme à la RT 2012 – vitrage isolant faible émissivité avec gaz argon.

3. Cloisonnement amovible intérieur (non inclus)

Cloisons amovibles pleines ou vitrées sur allège selon plan de l'architecte.
Caractéristiques :

- Ossature interne en acier galvanisé.
- Profils apparents en aluminium laqué.
- Etanchéité lisse périphérique/murs assurée par joints mousse.
- Panneau sandwich composé de 2 parements de placoplâtre 13 mm.
- Isolation acoustique par matelas isolant de 45 mm.
- Portes type âme pleine, stratifiée, coloris au choix, garniture complète.

4. Carrelage

Dans hall d'entrée, couloir RdC et escalier accès étage : carrelage 30 x 30 cm grès cérame grand passage classification U4 P4 E3 C2.

Paillason encastré avec cadre métallique sur la largeur de la porte d'entrée du hall.

5. Sols collés

Ragréage du support.

Fourniture et pose de dalles marque BALSAN gamme Summer / Winter ou similaire dans bureaux et circulation étage classification U3 P3 E1 C0, coloris au choix. Seuils métalliques. Produit HQE répondant parfaitement à 8 des 14 cibles.

Option : sol thermoplastique.

6. Cloison périphérique partie bureaux et doublage

Au rez-de-chaussée et à l'étage, cloison périphérique entre bureaux et locaux d'activités constituée de deux parements double épaisseur (2 plaques croisées BA13 sur chaque face). Largeur totale 170 mm, double ossature métallique 48 mm et 70 mm avec isolant laine de verre GR 32.

Doublage des murs extérieurs par complexe isolant 10 + 110 mm ou panneaux placostile sur ossature métallique avec isolant type laine de verre GR 32 selon nécessité technique. Isolation en conformité avec la RT 2012.

7. Faux-plafonds

Au rez-de-chaussée et à l'étage des bureaux, dalles 600 x 600 mm référence SANDILLA ou similaire, isolation laine de verre 100 mm à l'étage.



8. Peinture – revêtements muraux

Murs périphériques, préparation des supports et pose de toile de verre revêtue de 2 couches de peinture glycéro satinée.

9. Electricité

Installation conforme aux normes en vigueur.

Eclairage 100 % LED sur l'ensemble du site.

Digicode et sonnette à l'entrée avec Bouton d'ouverture intérieure de proximité.

Eclairage des bureaux par dalle LED encastrée 45 watt. Niveau d'éclairage 400 lux sur plan de travail, 200 lux dans les circulations. Downlight LED dans circulation, escalier et sanitaires.

Plinthe électrique PVC type GM 50/130 marque Théalit ou similaire côté façade avec prises de courant par bloc de deux, trois ou quatre prises (nombre total de prises calculé à raison d'une par mètre côté façade ou 4 prises par poste de travail).

10. Réseau informatique-téléphonique (non inclus)

Baie de brassage

Réglette 8PC 220V

Connecteur RJ45 - Cat 6 + Raccordement sur panneau

Liaison par câble 2x4 paires FTP - Cat 6

Prises RJ45 - cat 6 sur goulotte

Recette informatique

Plans

11. Chauffage – Rafraîchissement d'air

Fourniture et pose d'un système réversible pour chauffage et rafraîchissement d'air par unités intérieures posées en consoles murales avec télécommandes individuelles. Une unité minimum prévue par bureau principal.

Groupes extérieurs posés en toiture. Lorsque cela est possible, pose en retrait de l'acrotère afin d'éviter la vue depuis les aires de circulations.

Matériel marque ATLANTIC FUJITSU ou similaire, gamme Inverter équipé du fluide R 410 A, puissance adaptée selon nécessité technique.

Données de base du calcul de l'étude :

En hiver : température extérieure : - 10° C
 température intérieure : + 19° C

En été : température extérieure : + 32° C
 température intérieure : + 26° C



SANITAIRES

1. Doublage/Cloisons

Cloisons Placostyle 72 mm. Bloc porte âme pleine revêtement stratifié, cadre sapin, avec couvre-joints 2 faces, verrou à condamnation.

2. Revêtement de sol

Au sol, carreaux 30 x 30 cm grès cérame idem couloir RdC.

3. Revêtements muraux

Au mur, toile de verre revêtue de 2 couches de peinture blanche dans l'entrée, faïence toute hauteur 20 x 20 cm avec listel intégré dans les sanitaires.

4. Appareils sanitaires

Vasque sur meuble ou lavabo sur console selon plan avec robinetterie mitigeuse Grohé ou similaire, siphon.

WC à l'anglaise (bâti-support) avec chasse d'eau attenante, abattant double rigide Olfa ou similaire.

WC avec cuvette rehaussée pour handicapés avec barre de relevage selon plans. Chauffe-eau pour distribution eau chaude.

Canalisations d'alimentation et d'évacuation des appareils sanitaires.

Ventilation mécanique contrôlée (VMC).

EQUIPEMENTS TECHNIQUES

1. Plomberie sanitaire

Alimentation générale, pose compteur d'eau, filtre et accessoires dans tabouret en limite de propriété.

Alimentation de chaque lot en "plymouth", compteur de décompte par lot.

2. Electricité

Armoire générale de distribution dans chaque lot, compris ensemble de protections.

Puissance EDF tarif bleu (maxi 36 kva). Possibilité tarif jaune en option.

3. Divers

Les éléments de sécurité ou de lutte contre l'incendie à l'intérieur des locaux, (alarme, alarme type 4, RIA, extincteurs etc...) excepté l'éclairage de sécurité - ne sont pas compris.



EXTERIEURS

1. Voirie et chaussée - Parkings enrobés

Canalisations comprenant tranchée, tuyaux PVC type CR 8 avec pente, raccordement au réseau urbain, pour eaux usées, et eaux vannes.

Réseaux séparatifs jusqu'à la limite du domaine public.

Eaux pluviales de toiture des bâtiments ré-infiltrées dans le sous-sol par puits perdus.

Eaux pluviales de cour ré-infiltrées dans les sous-sols par puits perdus.

Tabourets de jonction, en béton, couverture par tampons fonte.

Chaussée comprenant support en tout-venant de 0,30 m d'épaisseur, nivelé et compacté, couche de réglage, finition en enrobé à chaud. Tapis d'enrobés à raison de 160 kg/m² PL – 120 kg/m² VL – 100 kg/m² trottoir.

Fourreaux et tranchées pour passage des fluides, électricité, gaz, eaux, PTT.

Chambre de tirage avec couverture par tampon fonte.

Tabourets, compteur d'eau en limite de propriété, couverture par tôle striée.

Bandes blanches de délimitation de parkings et numérotation, 2 places de parking handicapés (PMR) communes.

Bordure béton pour délimiter les espaces verts.

2. Alimentation gaz (activités uniquement)

Raccordement au gaz de ville pour chauffage de la partie activité. Logette extérieure.

3. Clôture

Sur le périmètre du terrain, conservation et remise en état du dispositif existant : fermeture par clôture posée sur muret.

Fermeture du Parc par deux portails coulissants, motorisés, ossature en tube, barreudage intérieur, butée métallique d'arrêt. Gestion par horloge de programmation : ouverture en journée, horaires à définir. Manœuvre en dehors des horaires d'ouverture par digicode ou émetteur.



4. Espaces verts

Mise en valeur des espaces verts par un paysagiste.

Plantation d'arbres de hautes tiges d'essences variées avec apport de volume de terre végétale conséquente pour favoriser une croissance vigoureuse.

Engazonnement, bosquets d'arbustes et plantation d'arbres variés selon plan de l'architecte déposé au permis de construire.

5. Eclairage

Eclairage intérieur du Parc par bornes LED devant chaque entrée bureaux et candélabres LED. Coffret de commande avec horloge de programmation. Spots avec détecteurs au dessus des portes sectionnelles pour éclairage des aires de livraison.

6. Boîtes aux lettres

Blocs boîtes aux lettres à l'entrée du Parc. Mise à disposition d'une boîte aux lettres par lot.

7. Local bac à ordures

Aménagement d'un emplacement pour stockage des bacs selon plan de l'architecte.

Documents de référence :

L'ensemble des ouvrages sera réalisé conformément aux prescriptions des Normes françaises et textes législatifs en vigueur, notamment :

- Les Documents Techniques Unifiés (D.T.U) édités par le C.S.T.B.
- La réglementation thermique RT 2012
- Les autorisations administratives (permis de construire et ses annexes).
- Les règlements de sécurité incendie.
- Le code du travail.